



PROJET PEDAGOGIQUES

ALSH-ALAE
2025-2026

Viane

SOMMAIRE

Environnement	1
• Situation géographique	1
Le public visé	2
La structure	4
Journée type	4
Les modalités d'inscription	6
Les tarifs	6
L'équipe pédagogique	7
La communication	8
Accueil des enfants en situation de handicap	8
Les objectifs généraux et opérationnels	9
L'évaluation	10

- **Situation géographique accueil de loisirs Viane**

Viane est un petit village français situé dans le département du Tarn et la région de l'Occitanie (anciennement région Midi-Pyrénées). Ses habitants sont appelés les Vianais et les Vianaises.

La commune s'étend sur 38,4 km² et compte 531 habitants depuis le dernier recensement de la population. Avec une densité de 13,8 habitants par km², Viane a subi une baisse de 9,6% de sa population par rapport à 1999.

Entouré par les communes de Gijounet, Senaux et Berlats, Viane est situé à 9 km au nord-ouest de Lacaune la plus grande ville aux alentours.

Situé à 520 mètres d'altitude, la Rivière le Gijou, le Ruisseau de Blateyrou, le Ruisseau de Boudène sont les principaux cours d'eau qui traversent la commune de Viane.

Le maire de Viane se nomme Monsieur Denis MAFFRE (mandat 2020-2026).

La commune de Viane fait partie de la Communauté de communes du Haut Languedoc. Elle fait également partie du parc naturel régional du Haut-Languedoc.



Le public visé

Notre structure accueille les enfants de 3 à 12 ans.

L'Accueil de Loisirs périscolaire est ouvert aux enfants de 3 à 12 ans, scolarisés à Viane et/ou de la CCHL.

L'Accueil de Loisirs extrascolaire est ouvert aux enfants de la CCHL en priorité.

Les enfants de 3 à 6 ans :

Constat	Besoins et intérêts
<p>→ Imaginaire : besoins : d'identification, d'affectivité: histoires invraisemblables, élucubrations</p>	<ul style="list-style-type: none">• Plan affectif<ul style="list-style-type: none">- Rupture avec la famille difficile- Besoin de relations privilégiées, rassurantes- Cadre clair et net- Repères fixes, réguliers : temporels, géographiques, affectifs
<p>→ Dynamisme : besoin physique énorme, en mouvement perpétuel</p>	<ul style="list-style-type: none">- Besoin d'habitudes - Sentiments : colère, jalousie, soucis, cafard, angoisse
<p>→ Découverte du monde : de l'environnement, de la matière, de la notion d'espace/temps, éveil intellectuel</p>	<ul style="list-style-type: none">• Plan Intellectuel<ul style="list-style-type: none">- Acquisition du langage- Ne sait pas lire - Découverte du monde, les « pourquoi »- Curiosité croissante, questions nombreuses sur tous les sujets- Construire et détruire
<p>→ Découverte de soi et de soi avec les autres : début de la socialisation, début difficile, égocentrisme</p>	<ul style="list-style-type: none">• Plan social<ul style="list-style-type: none">- Égocentrisme : « moi je », en voie de socialisation- Besoin d'être seul par moment (de s'isoler), d'être en petits groupes- Grand sens de la propriété- Premiers contacts avec la vie de groupe- Dépendance vis à vis des autres, l'adulte surtout- Peu de différences entre filles et garçons
<p>→ Apprentissage des codes et règles du monde collectif</p>	<ul style="list-style-type: none">• Plan Physique<ul style="list-style-type: none">- Prendre conscience de toutes les possibilités de son corps- Difficulté de maîtriser, contrôler ses mouvements- Non dissociation buste-jambe, gauche-droite- Vivre et se reposer à son rythme, dormir- Vite fatigué- Grande importance de la vie quotidienne- Découverte de leur corps et notamment de leur sexe, de l'existence des deux sexes- Contact avec le monde vivant, découverte du monde, des sensations, éveil des sens.
<p>→ Découverte de son corps, des deux sexes, de leurs différences, peu pudique</p>	<ul style="list-style-type: none">• Plan Psychologique<ul style="list-style-type: none">- Apprentissage de l'autonomie, grandir, faire comme les grands donc devenir grand- Imiter pour se construire- Très grand besoin d'imaginaire : fabulation, récits, histoires- L'imaginaire leur permet d'appréhender le monde, et de l'affronter sans risques à travers le jeu, la fiction- Besoin de jouer seul à certains moments

Les enfants de 6 à 12 ans :

Constat	Besoins et intérêts
→ Âge de la réflexion, de l'expansion, de la motivation personnelle et des crises	<ul style="list-style-type: none">● Plan affectif<ul style="list-style-type: none">- La personnalité s'affirme- Besoin de sécurité morale et matérielle, besoin de dédramatiser pour se rassurer- Besoin d'affection- Vie d'équipe, besoin de copains- Capacités de coopération et de discussions
→ Concentration et mûrissement	
→ Âge du sérieux - Contrôle croissant des réactions émotives	<ul style="list-style-type: none">● Plan Intellectuel<ul style="list-style-type: none">- Explorer, manipuler, coordonner- Rêver, mémoriser- Perfectionner ses attitudes- Âge des principales acquisitions- Recherche de savoir- Indépendant pendant le jeu- Il acquiert la logique mathématique / apprentissage de la lecture- Découverte du monde (animal) (curiosité de leur vie)- A de l'énergie pour faire des apprentissages
→ Mesure mieux la distance le séparant de l'adulte auquel il est soumis	
→ Dispersion et turbulence	
→ Âge du déséquilibre	
→ Curiosité	<ul style="list-style-type: none">● Plan social<ul style="list-style-type: none">- Importance grandissante du groupe, ou de la bande- Faire pour les autres, aider- L'amitié : meilleur ami- Sens des responsabilités- Intérêt pour l'environnement- Distinction garçon/fille- Parents ne sont plus les seules références
→ Participation, camaraderie, bande, groupe, équipe	
→ Besoin de valorisation et d'affirmation de soi - Dès 9 ans : différences entre groupe des filles et des garçons	<ul style="list-style-type: none">● Plan Physique<ul style="list-style-type: none">- Maîtrise du corps- Maîtrise de l'esprit- Besoin de se dépenser- Se fatiguent vite et récupèrent vite- Toujours dans l'imaginaire mais plus de rapport à la réalité- Besoin de dormir
→ Importance du leader	
→ Préoccupation et rêverie : besoin de s'isoler	<ul style="list-style-type: none">● Plan Psychologique<ul style="list-style-type: none">- Découverte de l'autre, du MONDE- Oui aux valeurs des adultes- Obéissance- Stade de la personnalité polyvalente<ul style="list-style-type: none">- Ne croit plus en la toute-puissance parentale / se détache des parents- Recherche des autres- Référence aux adultes qu'il connaît (père, mère, couple...)- Découverte de la vie, de la mort aussi- Intériorisation - Établir des règles du jeu- Essaie de se donner une morale (maîtrise du non)- Importance du mensonge- Essaie de braver l'interdit parental (bêtises multiples)
→ Expérience collective de loisirs : besoin de jeux collectifs et esprit de compétition.	
→ Dès 11 ans : dénigrement et critique du monde	
→ Révolte, indépendance	
→ Sensibilité à la triche, aux dénonciations, aux mensonges : besoin d'avoir des règles fixes et respectées	

La structure

L'accueil de loisirs (ALSH) est ouvert en priorité aux enfants de la CCHL âgés de 3 à 12 ans. Ce dernier a reçu l'agrément délivré par la Protection Maternelle Infantile (PMI) et de la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP) pour pouvoir accueillir cette tranche d'âge.

En ce qui concerne l'accueil de loisirs associé à l'école (ALAE), ce dernier peut accueillir uniquement les enfants scolarisés sur la commune de Viane et/ou de la CCHL.

Dans notre structure nous retrouverons différents espaces qui seront aménagés par l'équipe d'animation afin de pouvoir y consacrer des moments privilégiés avec les enfants et les jeunes (salles d'activités, salle de sieste, salle de motricité, ...). Sans omettre le réfectoire, la cuisine, les blocs sanitaires.

Si le temps le permet, les enfants pourront également profiter des espaces extérieurs qui bordent les locaux.



La journée type

L'ALAE est ouvert en période scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis de :

→ 7h30-8h50

→ 16h30-18h30

L'accueil de loisirs est également ouvert les mercredis en période scolaire de :

→ 07h30-17h30 (le service restauration est disponible)

Plusieurs formules sont possibles :

- accueil à la journée avec repas 7h30-17h30 (arrivée possible entre 7h30-10h00 et départ possible à partir de 16h30 jusqu'à 17h30)
- accueil à la journée sans repas 7h30-17h30 (arrivée possible entre 7h30-10h00, pause repas de 12h00 à 13h15-13h30 et départ possible à partir de 16h30 jusqu'à 17h30)
- accueil à la demi-journée matin sans repas de 7h30 à 12h00 (arrivée possible entre 7h30 et 10h00)

- accueil à la demi-journée matin avec repas de 7h30 à 13h30 (départ possible entre 13h15 et 13h30)
- accueil à la demi-journée après-midi sans repas de 13h30 à 17h30 (départ possible à partir de 16h30 jusqu'à 17h30)
- accueil à la demi-journée après-midi avec repas de 11h50 à 17h30 (départ possible à partir de 16h30 jusqu'à 17h30).

L'ALSH est ouvert la première semaine lors de chaque petite vacance scolaire (excepté Noël), et tout le mois de juillet de 7h30 à 17h30. Le repas de midi est prit dans les locaux de la cantine scolaire, il est préparé sur place.

Plusieurs formules sont possibles :

- accueil à la journée avec repas 7h30-17h30 (arrivée possible entre 7h30-10h00 et départ possible à partir de 16h30 jusqu'à 17h30)
- accueil à la journée sans repas 7h30-17h30 (arrivée possible entre 7h30-10h00, pause repas de 12h00 à 13h15-13h30 et départ possible à partir de 16h30 jusqu'à 17h30)
- accueil à la demi-journée matin sans repas de 7h30 à 12h00 (arrivée possible entre 7h30 et 10h00)
- accueil à la demi-journée matin avec repas de 7h30 à 13h30 (départ possible entre 13h15 et 13h30)
- accueil à la demi-journée après-midi sans repas de 13h30 à 17h30 (départ possible à partir de 16h30 jusqu'à 17h30)
- accueil à la demi-journée après-midi avec repas de 11h50 à 17h30 (départ possible à partir de 16h30 jusqu'à 17h30)

Horaires		Tâches
ALAE (Mercredi)	ALSH	
7h30-10h00	7h30-10h00	Accueil échelonné
10h00-10h30	10h00-10h30	Collation et passage aux toilettes
10h30-12h00	10h30-12h00	Temps d'activités
12h-13h30	12h-13h30	Repas + récréation (Retour à l'ALSH des enfants qui mangent chez eux à 13h30)
13h30-14h00	13h30-14h00	Temps calme puis temps libre pour les plus de 6 ans
13h30-15h00	13h30-15h00	Sieste pour les plus petits et les grands qui le souhaitent, réveil échelonné.
14h00-15h30	14h00-15h30	Temps d'activités
15h30-16h30	15h30-16h30	Rangement, Temps libre, Goûter et passage aux toilettes
16h30-17h30	16h30-17h30	Départ échelonné

Les modalités d'inscription

Les familles choisissent librement le nombre de journées (ou demi-journées) souhaitées pour la période définie. Les inscriptions se font à la demi-journée ou à la journée. Pour inscrire un enfant, les familles doivent remplir un dossier d'inscription.

Celui-ci est disponible en mairie ou sur le site internet de la commune, et doit être déposé auprès du secrétariat de mairie.

Pour valider son inscription, la famille devra apporter le dossier complet :

- La photocopie de l'assurance extrascolaire de l'année en cours ou d'une responsabilité civile individuelle au nom de l'enfant.
- Apporter leur numéro d'allocataire CAF ou le justificatif de quotient pour les bénéficiaires de la MSA.
- La photocopie des vaccins du carnet de santé.

Les tarifs

Régime Général

Ces tarifs n'incluent pas les repas de midi. Si les familles désirent bénéficier de ce service elles devront en faire la demande à la structure et payer 3,20 € / repas.

REGIME GENERAL

Ces tarifs n'incluent pas les repas de midi. Un complément peut être demandé aux familles pour certaines sorties payantes.

Accueil Loisir Sans Hébergement (ALSH)			Accueil de Loisir Associé à l'École (ALAE)					
Quotient familial	Tarif à la journée	Tarif à la demi-journée	Quotient familial	Tarif mercredi journée	Tarif mercredi demi-journée	Quotient familial	Tarif	
							Matin ou soir	Matin et soir
<500€	5,50€	3€	<500€	5,50€	3€	< 800€	0,75€	1,50€
De 500 à 699€	6,50€	3,50€	De 500 à 699€	6,50€	3,50€			
De 700 à 899€	7,50€	4,25€	De 700 à 899€	7,50€	4,25€	> 800€	1€	2€
De 900 à 1099€	8,70€	5€	De 900 à 1099€	8,70€	5€			
>1099€	10,20€	6€	>1099€	10,20€	6€			

ALLOCATAIRES MSA

Ces tarifs n'incluent pas les repas de midi. Un complément peut être demandé aux familles pour certaines sorties payantes.

Accueil Loisir Sans Hébergement (ALSH)			Accueil de Loisir Associé à l'École					
Quotient familial	Tarif à la journée	Tarif à la demi-journée	Quotient familial	Tarif mercredi journée	Tarif mercredi demi-journée	Quotient familial	Tarif	
							Matin ou soir	Matin et soir
<500€	8€	4€	<500€	8€	4€	< 800€	0,75€	1,50€
De 500 à 699€	8,50€	4,50€	De 500 à 699€	8,50€	4,50€			
De 700 à 899€	9€	5€	De 700 à 899€	9€	5€	> 800€	1€	2€
De 900 à 1099€	10€	6€	De 900 à 1099€	10€	6€			
>1099€	10,50€	6,50€	>1099€	10,50€	6,50€			

Tarifs ALSH hors déduction du Pass MSA : 4€ la journée, 2€ la demi-journée.

L'équipe pédagogique

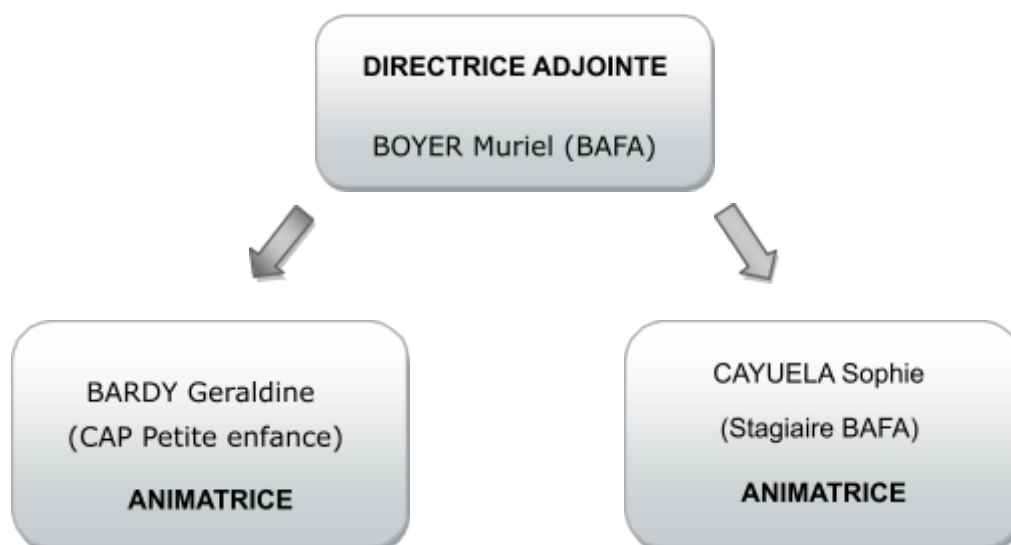
L'équipe d'animation est composée en moyenne de trois animatrices qui veillent à la participation des enfants concernant l'hygiène des locaux, ainsi qu'au rangement et à la propreté des espaces et du matériel utilisé. L'animateur veille également à la sécurité physique et affective de chaque enfant. Il est garant du respect des règles et exerce une autorité juste avec les principes pédagogiques poursuivis par la structure. La communication, les échanges et l'écoute sont des points essentiels pour l'équipe et la direction.

La directrice a pour mission :

- La gestion financière, administrative, humaine et matérielle
- La formation des animateurs, leur suivi et leur appréciation
- La mise en place d'outils pédagogiques et organisationnels en direction de l'équipe,
- Le suivi, l'évaluation des projets d'animation qui lui sont proposés par les animateurs.
- La communication interne et externe des activités périscolaires, la relation avec les familles, les partenaires.
- Elle est garante de la sécurité physique, morale et affective de l'enfant.

Les animateurs ont pour mission :

- L'accueil des enfants et des familles
- L'aménagement et le rangement des salles d'activités
- La préparation, la mise en place, la mise en œuvre et le rangement de leurs projets d'activité, d'animation
- Ils sont garants de la sécurité physique, morale et affective de l'enfant.
- Ils sont garants du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie.
- Ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique, les projets définis en équipe, les règles et les modes de fonctionnement établis.
- Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation et aux bilans.



La communication

1. Favoriser le dialogue avec les parents

L'équipe d'encadrement se doit d'être au plus près des parents, par le biais de la communication écrite ou orale, et en se montrant disponible pour répondre aux questions et interrogations des familles. Les temps d'accueil des familles seront des moments privilégiés. L'équipe proposera aux familles des temps d'informations relatifs à l'organisation de l'accueil et des réunions d'information.

2. La communication interne

La directrice et la directrice adjointe auront des temps de rencontre hebdomadaire durant le temps scolaire afin d'échanger sur les programmes, les projets, les problématiques, ...

Durant l'accueil, en fin de journée des temps de restitution auront lieu sur chaque site. Ils permettront de s'assurer du bon déroulement de l'accueil et si besoin d'y apporter des modifications. En fin de semaine, un bilan plus complet sera établi entre les membres de l'équipe avec des grilles d'évaluation et en fin de centre, un bilan avec chaque animateur sera fait.

Après le centre, la directrice et son équipe d'animation feront le bilan des vacances écoulées. Elles cibleront les points d'insatisfaction et nourriront une réflexion en vue d'amélioration.

3. Les outils d'information

Le programme d'activité : des plaquettes du programme d'animation sont établies pour chaque période de vacances scolaires. Elles sont distribuées dans l'école maternelle et élémentaire de la commune avant chaque période d'ouverture de l'accueil de loisirs.

Elles sont également disponibles à la mairie et à la bibliothèque municipale.

Le règlement intérieur : celui-ci est affiché lors des permanences d'inscription et sur les lieux d'accueil. Les familles doivent en prendre connaissance.

Accueil des enfants en situation de handicap

Avant l'accueil de l'enfant, la direction rencontrera les parents et l'enfant et verra ce qui pourra être mis en place pour permettre un meilleur accompagnement de celui-ci comme :

- l'aménagement du planning pour l'enfant qui serait en situation de handicap moteur ou sensoriel
- l'adaptation des activités pour respecter son rythme, ses besoins etc... sans le surprotéger
- la nécessité de recruter un animateur supplémentaire

Les objectifs généraux et opérationnels

1- ÉDUIQUER A LA CITOYENNETÉ

Les objectifs Opérationnels	Les moyens
Prendre en compte l'individualité de chaque enfant	<p>Proposer mais ne pas imposer une sieste à chaque enfant de moins de 6 ans. Mettre en place un lever échelonné de la sieste. Respecter un temps calme pour les enfants âgés de 6 ans et plus. Respecter le désir de participer ou non à une animation (l'enfant peut simplement observer le déroulement de l'activité).</p>
Respecter l'environnement propre de l'enfant	<p>Créer un espace d'échanges avec sa famille : proposer des temps de rencontre plus ou moins formalisés. Privilégier la qualité de la relation aux familles, notamment à travers les temps d'accueil et la transmission des informations relatives aux animations proposées (exposition des activités en fin de vacances ouverte aux parents). Favoriser la rencontre avec d'autres acteurs intervenant auprès de l'enfant (enseignants, co-éducateurs...).</p> <p>Mettre en place des rencontres inter-centre.</p>

2- VIVRE ENSEMBLE

Les objectifs opérationnels	Les moyens
Initier et sensibiliser les enfants à la vie quotidienne et collective	<p>Mise en place de règles de vie afin de vivre en harmonie avec les autres. Instaurer les échanges et le dialogue (enfants/enfants, adultes/enfants). Solliciter le respect des autres et de leurs différences (sociales, culturelles, physiques et morales). Favoriser un esprit de solidarité (écoute, partage, aide). Amener les enfants à respecter les lieux, les locaux, le matériel et les aménagements mis à disposition.</p>
Favoriser l'autonomie et la responsabilisation des enfants	<p>Amener l'enfant à prendre en charge certains aspects de la vie quotidienne (rangement du matériel, service du goûter, rangement et nettoyage de leurs activités...) Amener l'enfant à prendre des initiatives, des décisions, des responsabilités et à les assumer au sein du groupe. Amener progressivement l'enfant à se prendre en charge (habillage, passage aux toilettes...).</p> <p>Permettre à l'enfant de se réaliser seul dans sa réflexion, ses actions et ses activités.</p>
Favoriser le bien-être et l'épanouissement des enfants	<p>Mettre en valeur et développer les qualités, les compétences tout en exploitant la richesse de chacun. Contribuer à l'éveil et à l'épanouissement des enfants. Permettre à l'enfant d'avoir ses moments personnels, sans l'obliger à intégrer le groupe. (Temps calmes, détente ou jeux libres...) Favoriser l'échange de connaissance entre les enfants. Amener l'enfant à comprendre ses différences et celles des autres, pour les accepter et se faire accepter.</p>

3- PROMOUVOIR LES LOISIRS ÉDUCATIFS

Les objectifs opérationnels	Les moyens
Favoriser l'épanouissement des jeunes dans leur temps de loisirs	<p>Favoriser les échanges avec différents partenaires locaux.</p> <p>Favoriser des échanges et des rencontres avec tous les jeunes du territoire.</p> <p>Proposer des activités de loisirs, de divertissement et de découverte dans diverses infrastructures (musées, parc de jeux, gymnases...).</p> <p>S'exprimer et s'épanouir tant sur le plan physique que psychologique.</p> <p>Etre à l'écoute des jeunes, en prenant en compte leurs besoins et leurs attentes en proposant un programme d'animations « à la carte », souple, ludique et autonome.</p>
Permettre aux enfants de s'épanouir dans leur environnement local	<p>Proposer différentes sorties sur le territoire.</p> <p>Permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités culturelles, sportives et créatives.</p> <p>Faire appel à différents intervenants sportifs et culturels (professionnels et associatifs).</p> <p>Permettre aux enfants de découvrir leur territoire et leur environnement (musée, expositions, rencontres intergénérationnelles).</p> <p>Développer des échanges inter-centre.</p>

L'évaluation

L'évaluation se fait régulièrement, afin de ne pas « s'égarer » dans l'action et oublier les objectifs visés ainsi que les démarches annoncées. Il peut s'avérer nécessaire de revoir, préciser les objectifs opérationnels au vu de la situation rencontrée, les étapes à adapter.

Évaluer, c'est reconnaître et mesurer des effets. L'évaluation doit donc s'entourer de garanties. C'est avant tout un outil d'aide à la décision qui favorise l'aptitude à coopérer. Une évaluation permet de mieux comprendre les raisons des difficultés rencontrées ou les facteurs de réussite et de capitaliser les acquis de l'expérience

- **La pertinence de l'action** : les objectifs sont-ils adaptés aux problèmes posés, au public, au contexte ?
- **L'efficacité de l'action** : les objectifs sont-ils atteints ? Dans quelle proportion ? Quelles ont été les difficultés rencontrées ? Les solutions choisies étaient-elles adéquates ? Si l'action n'a pas eu l'effet escompté, à quoi est-ce dû ? À des facteurs exogènes ?
- **L'efficience** : les effets obtenus sont-ils à la hauteur des moyens engagés (humains, matériels, temporels) ?
- **L'utilité** : l'action a-t-elle un impact au regard des besoins de la société, un impact sur les publics, sur leur comportement individuel et social, sur leurs pratiques ?
- **La cohérence** : les différentes composantes des projets (démarches et actions) vont-elles dans le même sens ou sont-elles dispersées ? Les objectifs et les actions mises en œuvre dans le projet pédagogique traduisent-ils les intentions éducatives de l'organisateur ?

Avant, pendant et après la réalisation du projet, le directeur et l'équipe pédagogique prennent du temps pour l'évaluation. Les modalités de celle-ci (méthodes, indicateurs, outils) diffèrent selon les objectifs fixés et le moment de l'action.